TIZI-OUZOU

Sit-in des expropriés du barrage de Souk N'tleta devant la wilaya

L'entrée publique du siège de la wilaya de Tizi ouzou a retrouvé, jeudi dans la matinée, l'ambiance des sit-in de protestation des victimes du pouvoir sourd aux revendications et préoccupations des citoyens.

Photo : DR

Ils étaient environ 200 expropriés des terres devant servir de site au barrage de Souk N'tleta, longeant la RN 25 reliant Tizi à Bouira par Draâ-El Mizan et la gare Aomar, au rassemblement initié par leur association conformément aux décisions de l'assemblée générale de mardi après- midi destinée à faire le point sur les tractions avec l'administration et les manœuvres de dernière minute de cette dernière.

Visiblement excédés par les tergiversations et les coups dans le dos qui leur sont portés par les services des Domaines et de l'hydraulique, mais toujours prêts à s'accrocher à la moindre lueur d'espoir d'un règlement à l'amiable de leur différend avec l'administration, les expropriés résistent encore aux tentatives de pourrissement qui se dessinent derrière la négation de leurs droits légitimes, à s'avoir l'actualisation des barèmes d'indemnisation de leurs biens, la révision du recensement marqué par des omissions, le relogement de 200 familles concernées par l'expropriation et, enfin, le transfert des cimetières existant sur le périmètre du barrage. Les participants au sit-in exigent l'annulation immédiate des notifications de cessibilité signifiées par les huissiers de justice et la reprise des discussions visant un règlement du différend à l'amiable. Au moment où nous étions avec eux, ils se demandaient si l'audience promise par le secrétaire général de la wilaya pouvait aboutir au dénouement du problème en l'absence du wali en tournée dans les daïras de Ouacif et Beni Yenni.

Les fourgons de police antiémeutes, garés sur la voie publique devant la wilaya, étaient prêts à intervenir là ou ailleurs à travers le chef-lieu de wilaya marqué, durant toute la semaine, par des protestions des quartiers de la Nouvelle-Ville, de la cité Lougar ainsi que du village Abid Chamellal, réclamant, entre autres, des emplois et l'aménagement de leurs quartiers.

Le problème des expropriés du barrage de Souk N'tleta remonte, rappelons-le, à 1978 date du gel de la situation sur le terrain ordonné par les autorités de l'époque en vue la construction d'un grand ouvrage hydraulique.

Il s'agit du déracinement de 200 familles, selon l'association des concernés, auxquelles on a fixé, dans un premier temps, en 2007, des barèmes d'indemnisation allant de 150 à 600 DA le m² de terrain et 4 000 DA par olivier. Ces tarifs sont considérés dérisoires par les concernés qui n'ont pas cessé de réclamer une actualisation des prix.

A l'issue d'une multitude de démarches ponctuées d'une menace d'organiser une marche sur la RN12 de Draâ-Ben-Khedda à Tizi-Ouzou, l'administration a fini par leur consentir une augmentation de 50 % des barèmes ci-dessus, révision toujours insuffisante aux yeux des concernés qui réclament pour les terrains des prix voisins de ceux pratiqués par l'Agence foncière de wilaya et pour les oliviers une prise en considération de l'âge, de la durée de vie et de la production annuelle moyenne de chaque arbre.

En outre le recensement effectué en 1978, année correspondant à l'interdiction qui leur a été faite d'investir le moindre centime sur le site, doit être refait en intégrant les omissions de l'époque, les préjudices du gel de 30 ans ainsi que la croissance démographique survenue depuis.

Il y a aussi, indique-t-on, les 4 cimetières des communes riveraines à transférer et le relogement de tous les expropriés à considérer et à débattre avec leur association. Tant que tout cela n'aura pas été réglé, il est vain de vouloir notifier des arrêtés de cessibilité, déclare le président de l'association.

Y. B.

Séminaire sur la leishmaniose à Draâ-El-Mizan

Des experts et spécialistes du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, en collaboration avec l'APC de Draâ-El-Mizan, ont organisé un séminaire de deux jours sur la leishmaniose au lycée Ali-Mellah de Draâ-El-Mizan.

Pour rappel, il y a eu un bilan d'une année d'activités sur le projet de recherche algéro-canadien intitulé «Leishmaniose et changement climatique», fait à Oran, en atelier qui a regroupé divers intervenants, chercheurs et autres partenaires (collectivités locales, laboratoires et mouvement associatif). Ce projet, pris en charge par une équipe du Crasc d'Oran et le Centre canadien de développement de la recherche (CRDI), a été lancé en septembre 2009 et financé par le Canada à hauteur de 300 000 dollars. Il avait ciblé deux sites, Aïn Sekhouna (Saïda) et Draâ-El-Mizan (Tizi-Ouzou), qui ont connu ces dernières années un pic de cas de leishmaniose cutanée. Ce projet s'étalant sur trois années, confié par l'organisme canadien, vise la recherche sur le terrain avec une démarche d'éco-santé impliquant les professionnels de la santé, les populations et les responsables locaux. Après donc une année d'études et de recherches, les spécialistes du centre ont informé leurs partenaires des résultats scientifiques des études élaborées sur le terrain. «Nous voulons travailler avec vous afin de proposer les moyens et voies à définir, afin d'éradiquer cette pathologie infectieuse mortelle et propre aux pays pauvres. Il faut prendre conscience de tout cela car il y va de la santé humaine. Les sommes colossales, dépensées lors des traitements devraient être utilisées à la création d'emplois et de richesses», a déclaré le Pr Leila Houti. Elle ajoutera en substance : «C'est le moment, pour nous, de travailler ensemble, car le temps où on confiait des études à des étrangers est révolu. Vous et nous, les chercheurs, nous pourrons trouver des solutions.» Enfin, des propositions ont été soumises : abattage des chiens errants, traitement des cours d'eau et des marécages, entretien des abris d'animaux, plantation d'arbres tout au long des cours d'eau et compostage des ordures ménagères… Des recommandations seront soumises à tous les ministères concernés dans le but d'éradiquer cette maladie.

Slimane S.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE BOUIRA

Les grévistes pas encore entendus

Installé depuis la fin du mois de décembre dernier, le nouveau directeur du centre universitaire Mohand-Oulhadj de Bouira devra faire face aux différents problèmes légués par son prédécesseur, qui minent son centre, notamment les difficultés que rencontrent les étudiants de droit devant le passage obligé vers le système LMD.

Après que les étudiants du département des sciences de la matière ont mis un frein à leur mouvement de protestation en attente d'éventuelles solutions promises par le nouveau directeur du centre, c'est désormais au tour des étudiants en droit de reprendre le flambeau pour réclamer leur droit à l'accès aux classes de master et au concours du Capa. Un mouvement autonome pour défendre ces étudiants marginalisés au profit de la mise en place du système LMD vient de voir le jour en raison du lâchage du mouvement de grève de la part des précédents groupes qui représentaient les étudiants du département de droit, ainsi que l'inertie de la direction du centre universitaire qui n'a donné que des promesses sans réelles mesures concrètes. Les trois niveaux de droit en système classique de Bouira (2e, 3e et 4e années) continuent donc à observer leur mouvement de grève qui a commencé le 16 janvier, et qui n'a jusqu'à présent donné aucun résultat. Chose qui pousse les grévistes à menacer de poursuivre leur protesta et de geler les examens en cas de non-réponse de la part des responsables.

Ce mouvement autonome de soutien et de défense des étudiants en système classique a déjà adressé un courrier au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour lui faire part de la situation «critique» et «injuste» dans laquelle les a plongés le passage vers le système LMD. Ces étudiants ont demandé notamment au ministre d'ouvrir des classes de master réservées aux étudiants du système classique au sein du centre universitaire de Bouira pour l'année 2011/2012, ainsi que l'augmentation du quota des étudiants en système classique dans le concours du Capa, où jusqu'alors les étudiants en LMD étaient prioritaires et avantagés.

Aussi, près de 500 étudiants ont signé des pétitions pour faire part de leur détermination à arracher leur droit à poursuivre leurs études dans les mêmes conditions que les autres, refusant de ce fait d'être «le mouton sacrifié» au profit du passage vers le LMD.

Katya Kaci

ADRAR

Reggane irradiée

Dans une petite localité millénaire et paisible, la France a procédé, durant la période allant du 13 février 1960 au 25 avril 1961, à quatre tirs nucléaires aériens dont le plus important est celui de «l'opération gerboise bleue».

Ce tir a eu lieu le samedi 13 février 1960 à 7h. Il a eu un retentissement particulier puisque des retombées radioactives ont été constatées sur plusieurs Etats africains tels que le Mali, le Niger et le Sénégal. La localité d'El-Hamoudia, à 70 km de Reggane, a été le lieu retenu pour le tir de cette première bombe nucléaire.

Cet endroit ne verra pas une plante pousser sur son sol avant 20 000 ans. La palmeraie meurt à petit feu et l'agriculture de subsistance souffre davantage. La région de Reggane enregistre un taux important de malades atteints d'infections ophtalmiques et de multiples cancers : leucémie, cancers de la peau, des poumons... Les femmes souffrent de stérilité et autres maux, et des enfants naissent avec des malformations. Et quand le vent de sable se lève, ce qui est fréquent dans la région, des poussières radioactives sont ainsi transportées et déposées plus loin. Aujourd'hui, les membres de l'association du 12 Février-1960 revendiquent clairement une véritable prise en charge médicale des populations de la région.

E. H. S.

SIDI-BEL-ABBÈS

Une enfant de 2 ans meurt noyée

Une enfant âgée de 2 ans est morte noyée, dimanche dernier, après avoir chuté dans un réservoir d'eau dans la localité de Mezaourou (Sidi-Bel-Abbès). Trompant la vigilance de sa mère, la petite s'était aventurée vers le réservoir où elle a culbuté.

A.M.